

Marseille, le 6 janvier 2021

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°52  
qui s'est tenue le jeudi 09 juillet 2020 à 14h00  
amphi Marion site St Charles**

**Réunion présidée** par Jean-Marc **TALBOT**, Directeur du Département.

**Etaient présents** : Mouloud ADEL – PR, Roland AGOPIAN – PAST, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rémi MORIN – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUÉTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI - MCF.

**Étaient excusés** : Frédéric BÉCHET – PR, Rachid OUTBIB – PR (procuration M. Adel), Julien LEFEVRE-MCF (procuration B. Monmege), Sana SELLAMI-MCF (procuration I. Demongodin)

**Etaient absents** :

**Invités permanents** : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Frédéric BECHET – PR - Directeur du LIS.

**Invités** : Séverine FRATANI – MCF.

**Secrétaires de séance** : Gisèle FIOLE

**Ordre du jour :**

- 1/ Validation des nouveaux responsables de parcours et de mentions,
- 2/ Campagne emploi 2021 – seconde discussion
- 3/ Questions diverses.

## **1/ Validation des nouveaux responsables de parcours et de mentions**

Suivant les différents postes vacants, Jean-Marc Talbot propose les candidatures suivantes :

### Responsables de mentions :

- Licence info : Séverine Fratani
- Master info : Cécile Capponi
- Licence MSIPE : Bouchra Ouladsine (co-resp avec Mustapha Ouladsine)

Propositions sont soumises au vote : Validées à la majorité avec 14 POUR et 1 BLANC

### Responsables de parcours :

- Parcours MI L2 St Charles : Guylain Naves
- Parcours MI L3 St Charles : Luigi Santocanale
- Parcours ILD : Nicolas Hoareau co-resp avec JL Massat
- Parcours IMD : Kevin Perrot co-resp avec Laurent Régnier

Propositions sont soumises au vote : Validées à la majorité avec 12 POUR et 3 BLANC

Le département est en attente de candidature pour les parcours suivants

- Parcours MI L2 CTES
- Parcours MI L3 CTES
- FSI

L'ensemble des élus sont félicités, et sont vivement remerciés pour l'ensemble de leur travail messieurs JL Massat, A Labourel et B Monmege.

## **2/ Campagne emploi 2021 – seconde discussion**

Jean-Marc Talbot rappelle que dans les années antérieures, il avait déjà été demandé des postes supplémentaires.

### Poste MCF master réseaux-télécom 63

Jean Marc Talbot rapporte que Didier Tonneau est à l'initiative de cette demande. Ce poste est à la limite des sections 61-63 et le LIS ne souhaite pas que ce poste soit rattaché à son laboratoire.

La Doyenne comprend les problématiques et du département et du laboratoire et propose deux possibilités : soit d'employer un PAST soit d'employer un PRAG sur ce support.

Jean-Marc Talbot pense que c'est plutôt à l'UFR de décider de la façon de déclarer ce poste.

Isabel Demongodin demande pourquoi le poste n'a pas été directement demandé par la physique et estime que ce poste demande des qualifications pour suivre l'évolution de l'industrie et qu'un profil PRAG serait idéal car il n'y a pas de recherche dans cette branche.

Jean-Marc Talbot pense que c'est parce que le surcroit de travail est provoqué par le département d'informatique. Le département « encercle » le master Réseau et Telecom par le parcours REBI et par le parcours IOT. Ce master tend lentement et progressivement vers le département informatique et interactions.

### Supports vacants pour l'an prochain :

- 1 poste PR – 27 - LIS libéré par Jean Sequeira
- 1 poste PR – 27 - LIS libéré par Pablo Arrighi
- 1 poste MCF – 27 - LIS libéré par Cécile Capponi
- 1 poste MCF – 27 – hors labo libéré par Heibig

Par ailleurs un autre poste MCF 61 serait susceptible d'être vacant.

Identifications des besoins du DII :

- Informatique graphique – 27 – master info GIG
- Traitement de l'image – 27 – master TSI IMOVI
- Réseaux sécurité – 27 – master info FSI
- Apprentissage automatique – 27 – toutes formations
- Bases de données – 27 – toutes formations

Une discussion autour de ces besoins a lieu, évoquant aussi des besoins en génie logiciel.

Jean-Marc Talbot demande l'avis des membres du conseil pour faire une demande d'un profil générique ou s'il est préférable de définir un profil d'enseignement.

Benjamin Monmege souhaite que le conseil fasse remonter à l'UFR l'ensemble des « véritables » besoins.

Jean-Marc Talbot rappelle que l'idée est de faire remonter les besoins réels et non de faire des demandes.

Jean-Luc Massat et Roland Agopian soulignent respectivement qu'il y a des besoins partout et aussi en sécurité qui doit être adaptée au réseau et à la programmation.

Benjamin Monmege relève que le département a de plus en plus de besoins et de moins en moins de postes., que le département ne fait pas de demande de postes et que le laboratoire n'en réclame pas car c'est un gros laboratoire. Il demande alors, quelle est la stratégie du LIS sur la campagne emplois de cette année sur les remontées à l'UFR.

Frédéric Bechet répond que pour l'année prochaine, les 4 postes ont été demandés, plus le poste de Thibaut Rahajaiona qui a obtenu un poste de PR dans une autre université et que 2 supports anciens ont été perdus. Il rappelle que chaque année, les demandes sont toujours supérieures aux postes vacants et qu'à cette période de l'année, l'UFR n'a pas encore les informations de la masse salariale de l'AMU. Cette masse salariale dépend de l'arbitrage de la gouvernance.

Benjamin Monmege dit que depuis le début l'UFR est gouvernée par la Physique. Isabel Demongodin dit que la Doyenne n'a jamais retiré de poste au DII, qu'elle essaie chaque année d'en rajouter et qu'au dernier conseil d'UFR il a été dit que les supports vacants seront redonnés au département.

Benjamin Monmege signale que depuis un certain nombre d'années, les EC du DII sont en sur service. Alors, pourquoi le département ne demanderait pas des postes plutôt que la demande soit faite par le laboratoire ? Remi Morin questionne : est-ce que ce ne serait pas un argument si les EC du DII ne remplissent pas la grille ? Ne faudrait-il pas d'abord que les EC fassent d'abord leur service dans le département ?

Isabel Demongodin dit que le département dispose de postes pérennes et de postes temporaires. Elle demande s'il n'est pas possible de transformer 2 postes d'ATER en 1 poste de MCF ?

Jean-Marc Talbot répond que cette transformation a déjà été demandé. Benjamin Monmege pense que c'est à l'UFR de faire ce travail de masse salariale. Il demande combien de poste le LIS va demander. Frederic Bechet répond qu'il n'y a pas de nombre à faire remonter, que l'UFR a la liste des supports vacants. Jean Marc Talbot rajoute qu'actuellement le nombre de départ est supérieur au nombre des besoins remontés à l'UFR.

### **3/ Questions diverses.**

Le point 3 ne sera pas abordé

Jean-Marc Talbot suspend la séance à 16h00.